

pont eut à subir, car les faits, en se rapprochant de nous, perdent de leur intérêt ; je vais encore, néanmoins, en débordant mon cadre, produire quelques notes à l'intention de ceux qui voudront plus tard s'en faire les historiens.

En 1610, le roi ordonna « de placer des clés en fer aux arcades les plus caduques. » En 1618, le pont était en très-mauvais état. Les réparations qu'il exigeait se montaient, suivant le procès-verbal de la visite faite le 28 janvier par Charles de Neuville, seigneur d'Alincourt, marquis de Villeroy et gouverneur de Lyon, à 90,000 livres. Il avait alors 21 piles. Sur la culée du côté de la ville s'élevait la loge du commis à la porte, et, sur la première pile, était le corps de garde. D'autres documents il résulte que sur la sixième pile, à compter en partant de la ville, s'élevait une tour appelée « la Redoute de la sentinelle, » qui protégeait un pont-levis établi sur la septième arche, dénommée, dans tous les documents du moyen-âge, l'*Arc de la Trappe*. Au-dessus de l'éperon placé entre les huitième et neuvième arcades était un pilier de pierre, qui marquait les limites de la ville et du mandement de Béchevelin. On conduisait jusqu'à ce pillier ceux qui étaient chassés ou bannis de la cité.

Dans le cours du XVIII^e siècle on pratiqua aussi de nombreuses réparations. En 1718, on refit entièrement les dixième et onzième arches. Des travaux considérables furent encore exécutés en 1747 et 1749. Le pont, alors, se composait de 20 arches supportées par 2 culées et 19 piles. Voici les dimensions des unes et des autres, que j'ai résumées en un tableau, d'après le procès-verbal d'une visite faite du 22 septembre au 22 octobre 1735 par un ingénieur du roi, en exécution d'un arrêt du Conseil en date du 20 avril 1734 :